

ON S'ABONNE chez  
MM. FABRE et LE-  
PROHON, Libraires, et  
au Bureau du Journal, à  
Montréal.

MELANGES RELIGIEUX,

—o—  
RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-  
MENT, quatre piastres  
pour l'année, cinq pias-  
tres, par la poste, pay-  
ables d'avance.

---

Vol. 4. MONTRÉAL, VENDREDI, 29 JUILLET 1842. No. 9.

---

Une succession non interrompue de solennités religieuses ou littéraires, auxquelles nous nous sommes fait un devoir et un plaisir d'assister, nous ont empêché de préparer notre No. assez tôt pour le faire parvenir à nos lecteurs par la poste de ce jour.

—o—  
**STE. ANNE DE VARENNES.**

Le 26 juillet 1842 sera pour la paroisse de Varennes un jour à jamais mémorable ; car il fut marqué non seulement par une pompeuse fête, mais par un événement véritable et sacré. Ainsi que nous l'annoncions mardi, Mgr. quitta Montréal sur les quatre heures du soir, accompagné d'un nombreux clergé. Sur la rive de Longueil le corps de musique du 71e. régiment attendait le bateau qui transportait Sa Grandeur ; et il salua son arrivée par de joyeuses fanfares. Une vingtaine de voitures, venues de Varennes, furent immédiatement mises à la disposition du cortège. A l'entrée de la paroisse de Varennes un détachement respectable de cavaliers, portant des pavillons, escortait la voiture de l'évêque, tandis qu'un grand nombre d'autres paroissiens en voitures prenaient place à la suite du clergé ; ce qui joint au bruit sonore des cloches et aux sons éclatans des instrumens, donnait au cortège l'apparence d'un vrai triomphe.

Quelque tems après son arrivée au presbytère, Mgr. fit son entrée pontificale à l'église paroissiale. C'est dans ce moment qu'on put comprendre combien cette solennité était chère au cœur de ce peuple : une foule immense remplissait l'enceinte sacrée devenue trop petite, et se répandait en flots pressans sur le vaste emplacement qui en forme l'avenue. Tous les visages portaient empreintes la joie et l'avidité de contempler un spectacle impatientement attendu. Le portail de l'église était orné de festons de verdure formant une croix gigantesque et encadrant avec élégance une copie du tableau à couronner les armes du Souverain Pontife, de l'Evêque diocésain et du Chapitre de la cathédrale. (1) Deux colonnes de vingt-cinq à trente pieds s'élevaient parallèles en avant du portail : la première supportait une bannière représentant Ste. Anne, et bordée d'une large bande de soie blanche et rose portant pour inscription : FÊTE DE STE. ANNE, RÉTABLIE A VARENNES LE 26 JUILLET 1842 ; l'autre doit être surmontée de la croix de mission ; car en ee mo-

---

(1) Les armes adoptées par le chapitre de la cathédrale de Montréal sont les suivantes : Le manteau de chœur, bordé de pourpre, largement déployé, supporte l'écusson héraldique. L'écusson, surmonté de la barrette, porte sur un champ d'azur un aigle d'or, aux ailes déployées, l'emblème de St. Jean, patron du chapitre ; il tient dans son bec une banderole sur laquelle on lit la devise : *Diligite invicem*. Au dessous le monogramme de la Ste. Vierge, rappelle que le dit chapitre est celui de Ville-Marie.